

Lancé en 1984, le Programme d'encouragement à l'industrie est l'un des programmes du Ministère qui remporte le plus de succès. Il vise à stimuler l'investissement et la création d'emplois permanents en Saskatchewan, d'une part, et à permettre aux secteurs de la fabrication et de la transformation de la province de prendre de l'expansion et de se diversifier, d'autre part. En vertu du Programme d'encouragement à l'industrie, les entreprises qui investissent au moins \$30,000 dans l'expansion et qui créent au moins un emploi permanent à plein temps reçoivent \$7,500 pour chaque nouvel emploi créé, jusqu'à concurrence de 25 % du capital investi.

Le Programme d'études de marché à frais partagés du ministère du Développement économique et du Commerce de la Saskatchewan aide les investisseurs à trouver des débouchés dans les secteurs de la fabrication et de la transformation. Le Ministère paie jusqu'à 50 % des frais d'études de marché, ou un maximum de \$25,000.

Le Programme d'immigration des gens d'affaires vise à encourager les entrepreneurs de l'étranger à venir s'établir en Saskatchewan, à y acquérir une entreprise ou à y faire un investissement substantiel. Une fois leur projet approuvé, les entrepreneurs étrangers doivent remplir les formalités d'immigration pour obtenir un visa.

Le commerce est essentiel à l'économie de la Saskatchewan. La province exporte presque la moitié de ses produits et 25 % des emplois sont liés au commerce. Le ministère du Développement économique et du Commerce aide les exportateurs et les entreprises de la province ayant la capacité d'exporter des biens et des services; il les renseigne sur les marchés et les tendances, leur offre des services de consultation et de publicité, participe à des foires commerciales, parraine des missions commerciales entrantes et sortantes et administre des programmes d'assistance.

Le Programme d'assistance au commerce est l'un des programmes du Ministère qui connaît le plus de succès auprès des exportateurs. Il aide les entreprises de fabrication de la province à faire connaître leurs produits, à conquérir de nouveaux marchés et à conclure des ententes pour assurer la distribution de leurs produits dans des pays étrangers. Ce programme couvre jusqu'à 50 % des frais des fabricants au chapitre de l'étude de marché, de la publicité, des missions commerciales entrantes et de l'expédition d'échantillons de produits à des acheteurs éventuels.

Le Fonds de développement des marchés permet de découvrir et de créer de nouveaux débouchés, et d'élargir les débouchés existants pour les denrées agricoles alimentaires qui sont produites en Saskatchewan ou qui pourraient

l'être. L'assistance financière offerte sert à mettre au point des produits et à leur trouver des débouchés, ainsi qu'à réaliser des études de faisabilité et des études de marché.

Lancé en 1986, le Programme de débouchés commerciaux fournit aux exportateurs de la Saskatchewan l'aide financière qui leur permet d'engager des diplômés collégiaux en commercialisation, afin de les aider à trouver à l'étranger de nouveaux débouchés pour leurs produits et services. Grâce à ce programme, les exportateurs se voient rembourser, pendant deux ans, 50 % du traitement qu'ils versent à leurs nouveaux employés et 50 % des frais de déplacement de ceux-ci à des fins de promotion des exportations, jusqu'à concurrence de \$13,000 et \$5,000 par année respectivement.

Des représentants commerciaux de la Saskatchewan œuvrant en permanence aux États-Unis, au Royaume-Uni et à Hong Kong veillent à promouvoir les exportations de la province et l'expansion de ses marchés.

De grands projets de construction d'une valeur totale excédant \$9 milliards sont en cours ou en voie de planification en Saskatchewan; chaque projet est évalué à \$10 millions ou plus. Pour faire en sorte que la province bénéficie de ces projets sur les plans de la création d'emplois et de la vente de matériaux, la politique d'approvisionnement concernant les grands projets est appliquée; elle vise à encourager les promoteurs à avoir recours, dans la mesure du possible, aux fournisseurs de la province. Le ministère du Développement économique et du Commerce aide les fournisseurs de la Saskatchewan à profiter de ces projets de construction: il les encourage à faire des soumissions, les renseigne sur les possibilités de remplacer les importations par leurs propres produits, leur vient en aide pour créer de nouveaux produits et les incite à fonder des co-entreprises avec des sociétés de la province et de l'étranger.

Alberta. L'Alberta Opportunity Co. (AOC) est une société de la Couronne créée pour promouvoir la croissance économique en encourageant l'établissement de nouvelles entreprises et en contribuant à l'expansion des entreprises existantes. Elle accorde la priorité aux Albertains, ainsi qu'aux firmes, aux petites entreprises et aux localités à faible population de la province.

Pour avoir droit à l'aide prévue, l'entreprise requérante, qui peut être une entreprise à propriétaire unique, une entreprise en nom collectif, une coopérative ou une société constituée, doit poursuivre un but lucratif en Alberta et fournir l'assurance que l'aide reçue sera utilisée exclusivement en Alberta. Les entreprises admissibles